## LEUR ASSOCIATION MONTE AU CRÉNEAU

# Les aveugles dénoncent...

***Dans une conférence-débat tenue hier au centre de presse d'El Moudjahid, le représentant de l'Association nationale des aveugles, a passé en revue la situation sociale de cette frange de la population.***

***Une situation qui, a-t-il précisé, ne cesse de se dégrader "notamment depuis cette dernière décennie".***

Créée le 24 mars 1963, l'organisation après des débuts glorieux, où la politique de l'Etat de l'époque œuvrait pour la prise en charge économique et sociale des handicapés en général, les aveugles en particulier, a sombré dans le chaos. "Depuis les années 1990, les aveugles ont connu une marginalisation sans pareille. L'ouverture du marché aidant, ils n'ont plus de place dans le monde du travail. A ce titre, sur les 220 000 aveugles recensés par notre association, 0,01% ouvre droit à un emploi dans le secteur public, le chiffre des 5% prévu par la loi est loin. Quant au secteur privé, nous sommes carrément absents", notera M. Lafi Ameur, membre du bureau national. Un chiffre dérisoire qui illustre à plus d'un titre l'abandon de cette catégorie de personnes par l'Etat. Au plan social, notre interlocuteur déplore le fait qu'ils continuent de souffrir d'autres embûches qui ne leur facilitent guère la vie. "Jadis, nous bénéficions de la gratuité des transports, nos écoles bénéficiaient de moyens didactiques qui étaient adéquats avec les techniques de l'époque. Aujourd'hui, les élèves travaillent avec des équipements archaïques.

Quant à l'accès à l'emploi, la ségrégation est flagrante". Somme toute, la politique pour la protection des droits des aveugles, a été plutôt ignorée." Il insistera par ailleurs sur la pension versée par le ministère de la Solidarité aux aveugles, qu'il considère de "dérisoire". "En fait, il est important de comprendre d'abord, le sens réel d'une pension. Cette dernière est un droit à l'aveugle que nul ne peut lui ôter. Or, nous constatons que par pension, on entend plutôt aide, l'Etat dans son esprit nous octroie une aide de 1000 DA dont les bénéficiaires sont des chômeurs.

Le droit à cette pension, faut-il le préciser, concerne aussi bien ceux qui travaillent que les sans-emplois".

Face à cette situation de plus en plus déplorable des non-voyants, l'association lance un appel aux plus hautes instances afin de se pencher d'une manière effective et définitive sur les problèmes qu'ils vivent. A cet effet, elle rappelle la lettre du président de la République lors de la Journée mondiale des handicapés dans laquelle il a reconnu, "les potentialités illimitées de cette catégorie de la population et le respect de leurs droits et la nécessité de l'adaptation des textes aux nouvelles données économiques et sociales". Une lettre qui, rappelle le représentant de l'association, est une plateforme pour le règlement de nos doléances." M. Lafi, s'interroge enfin, "le premier magistrat, reconnaît officiellement nos droits et a donné instruction pour qu'ils soient appliqués, l'on se demande aujourd'hui pourquoi le reste des structures officielles du pays ne suivent pas ?

**R. S.**

## SELON AMAR GHOUL :

# 2005 "une année charnière", pour les travaux publics

***Le Centre de presse du quotidien El Moudjahid a reçu, hier, le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul. L'invité du forum a énuméré au cours de son intervention les différents projets et réalisations de son secteur inscrits pour l'année en cours.***

Ainsi, l'année 2005, qu'il qualifiera de "charnière", verra, selon lui, la finalisation des cinq schémas-directeurs élaborés par les services de son département dont ceux des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires, l'élaboration d'une loi d'orientation sur les travaux publics ainsi que la finalisation définitive du projet de l'autoroute Est-Ouest.

Au plan des réalisations, l'année 2005 connaîtra le parachèvement des rocades d'Oran sur 40 km, celle de Tizi-Ouzou sur 35 km en plus de la livraison des grands projets de la capitale, Alger, qui sera dotée d'une nouveau plan d'organisation et de régulation du trafic.

La même année les projets de l'évitement des Issers, ceux du doublement de la route Oran-Aïn-Témouchent et de la liaison de l'autoroute Blida—Dar-El-Beïda et celui du tronçon Kadiria-Lakhdaria de l'autoroute Est-Ouest seront réceptionnés. Le ministre des Travaux publics a indiqué en outre que plus de 3 000 km de routes seront réalisés de même que 100 ouvrages d'art, 150 maisons cantonnières le lancement de 150 km d'autoroute dans l'Algérois, le début des travaux de la rocade sud d'Alger et enfin l'extension de l'autoroute de Ben-Aknoun vers Tipaza.

L'année en cours s'achèvera par la tenue à Alger au mois de décembre du premier congrès africain de la route.

Par ailleurs, selon les chiffres communiqués par Amar Ghoul, l'année écoulée a connu la réalisation de 2800 km de routes, la livraison de 80 ouvrages d'art et de 9 trémies.

Les programmes d'entretien des routes ont concerné durant la même année 3 300 km alors que les opérations de désenclavement ont touché 750 000 habitants.

Notons enfin que pas moins de 80 000 emplois ont été créés dans le secteur des travaux publics en 2004.

**Lotfi Mérad**

## A PROPOS DE L'ENPS

# "Le département des travaux publics n'est pas concerné"

Interrogé sur le conflit prévalant au sein de l'Entreprise nationale des panneaux de signalisation (ENPS), le ministre des Travaux publics a estimé que "cette entreprise n'est plus sous la tutelle de son département". "Nous ne sommes donc concernés ni de près ni de loin (par ce conflit)", dira-t-il à ce propos. "Nous ne pouvons nous permettre de porter un quelconque jugement sur ce dossier qui date de plus de 25 ans." "C'est à la justice de trancher", a précisé M. Ghoul.

**L. M.**

## VALIDATION DES RESULTATS DES PROJETS DE RECHERCHE A L'ANDRU

# "La formation des attachés de recherche est indispensable"

***C'est sous l'égide de Mme la ministre délégué chargée de la Recherche scientifique que l'Agence nationale pour le développement de la recherche universitaire (ANDRU) et en collaboration avec la présidente de la commission intersectorielle des sciences fondamentales organisent un séminaire d'évaluation et de validation des résultats des projets de recherche à l'annexe de l'Ecole nationale vétérinaire d'El-Harrach durant trois jours (25-27 janvier) du mois en cours.***

**Mohamed Djadi - Alger (Le Soir) -** Ainsi, l'objectif principal de ces trois journées de travaux est la validation par les membres de la commission et des experts ès qualités du miparcours de 80 projets de recherche en sciences fondamentales. En outre, il faut rappeler que ces projets sont inclus dans les programmes nationaux et recherches soumis dans le cadre du 3e avis d'appel à proposition, lancé en 1999 par des équipes de recherche de tous les secteurs nationaux de l'activité socioéconomique. Les débats, selon les organisateurs de ce conclave, seront focalisés sur les perspectives de la recherche scientifique. Les résultats de cette rencontre seront validés par la plénière lors de la clôture des travaux. Par ailleurs, dans le cadre de ses missions d'impulsion de la recherche universitaire, l'Agence nationale pour le développement de la recherche universitaire est chargée de plusieurs points dont le financement sur budget-programme, au moyen de conventions et contrats dans les projets de recherche retenus, de procéder à la mise en place des dispositifs de suivi et d'évaluation des activités des recherche dont elle est chargée, de promouvoir, de dynamiser les mécanismes et circuits de soutien et de gestion administrative et financière de la recherche universitaire, contribuer à l'organisation et à la prise en charge matérielle et financière des manifestations scientifiques nationales et internationales et apporter son assistance, en tant que de besoin, sur le plan technique et financier pour l'acquisition d'équipements et de documentations scientifiques, nécessaires à la réalisation de ces programmes. En outre, l'Agence devra favoriser le développement et l'entretien de relations d'échange et de coopération scientifique et technique ; elle peut, de ce fait, conclure tout accord ou convention avec tout organisme national ou étranger exerçant dans les mêmes domaines d'activité. Pour sa part, la mission de la deuxième organisme au niveau national chargé de la recherche scientifique est d'assurer la promotion, la coordination et l'évaluation des travaux de recherche et de développement technologique du (ou des) programme national dont elle a la charge, d'étudier et de proposer les programmes de recherche et de développement ainsi que les crédits, moyens et modalités de leur réalisation et surtout de veiller également à l'organisation et au développement d'un système d'échanges d'information et de documentation scientifiques et technique, pour ne citer que ceux-là. Enfin, c'est pendant ces trois jours de travaux d'ateliers que des recommandations, propositions et suggestions seront lancées aux responsables du domaine en matière de recherche scientifique. En somme, si lors de l'ouverture des travaux, Mme Bendjaballah, ministre déléguée auprès du gouvernement chargée de la Recherche scientifique a axé son intervention sur les bonnes relations avec le partenariat notamment étranger, la présidente de la commission intersectorielle de promotion, de programmation et d'évaluation de la recherche scientifique et technique estime que la formation des attachés de recherche est indispensable.

**M. D.**

## AVIS DE DECES

La famille Idjoudian d'Ouzellaguène a la douleur de faire part du décès de Idjoudian Mohand-Saïd à l'âge de 70 ans suite à une longue maladie.

L'enterrement aura lieu ce jeudi au cimetière de Hellaouan (Ouzellaguène).

Que Dieu accueille le défunt en Son Vaste Paradis.

## Condoléances

Attristés par la nouvelle du décès de Idjoudian Mohand-Saïd, père de leur ami Mahmoud, la direction et l'ensemble des travailleurs du *Soir d'Algérie* présentent leurs sincères condoléances à la famille du défunt.

A Dieu nous appartenons et Lui nous retournons.